Soixantième année. - N ° 201 A Lundi 19 et mardi 20 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Direction de l'information légale et administrative
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 7691

06 – ALPES-MARITIMES

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NICE

Extrait de jugement

Date : 30 septembre 2026.
Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire.
794 084 137 RCS Nice.
PRESTIGE EVENEMENTS RECEPTIONS.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Enseigne : Traditions Et Réceptions by Alexandre ZOHAR. Trait.
Activité : organisation d'évènements, mariages, soirées et fêtes privées - productions audiovisuelles, coordination de récèptions et de prestataires en ces domaines - traiteur - activités connexes..
Adresse : 6, Rue Clément Roassal, 06000 Nice.
Complément de jugement : Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30/09/2026, désignant liquidateur SELARL FUNEL ET ASSOCIES PRAESTIA prise en la personne de Me Jean-Patrick FUNEL 54 Rue Gioffrédo 06000 Nice. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.